



CONVENTION-CADRE SUR  
LES  
CHANGEMENTS  
CLIMATIQUES

Distr.  
LIMITEE

FCCC/AGBM/1995/L.2  
1er novembre 1995

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

GROUPE SPECIAL DU MANDAT DE BERLIN  
Deuxième session  
Genève, 30 octobre - 3 novembre 1995  
Point 6 de l'ordre du jour

RAPPORT DU GROUPE SPECIAL DU MANDAT DE BERLIN

Projet de rapport du Groupe spécial du Mandat de Berlin  
sur les travaux de sa deuxième session

Président : Raúl Estrada-Oyuela (Argentine)

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
I. OUVERTURE DE LA SESSION . . . . .	1 - 3	3
II. QUESTIONS D'ORGANISATION . . . . . (point 1 de l'ordre du jour)	4 - 11	4
A. Adoption de l'ordre du jour . . . . .	4	4
B. Organisation des travaux de la session . .	5	4
C. Organisation des travaux des sessions futures	6	5
D. Participation . . . . .	7 - 8	5
E. Documentation . . . . .	9	5
III. ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU AUTRES QUE LE PRESIDENT (point 2 de l'ordre du jour) . . . .	10 - 11	5

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
IV. RENFORCEMENT DES ENGAGEMENTS PREVUS AUX ALINEAS a) ET b) DU PARAGRAPHE 2 DE L'ARTICLE 4 (point 3 de l'ordre du jour) . . . . .		5
A. Politiques et mesures . . . . .		5
B. Objectifs chiffrés de limitation et de réduction des émissions selon des échéances précises . . . . .		5
V. PROMOTION SOUTENUE DE LA MISE EN OEUVRE DE L'ARTICLE 4.1 (point 4 de l'ordre du jour) . . . . .		6
VI. CARACTERISTIQUES EVENTUELLES D'UN PROTOCOLE OU D'UN AUTRE INSTRUMENT JURIDIQUE (point 5 de l'ordre du jour) . . . . .		6
VII. RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE LA DEUXIEME SESSION (point 6 de l'ordre du jour) . . . . .	12 - 14	6
<u>Annexes</u>		
I. Listes des participants . . . . .		7
II. Documents établis pour la deuxième session du Groupe spécial du Mandat de Berlin . . . . .		8

## I. OUVERTURE DE LA SESSION

1. La deuxième session du Groupe spécial du Mandat de Berlin (dénommé ci-après "AGBM") s'est tenue à Genève du 30 octobre au 3 novembre 1995. La session a été convoquée conformément au calendrier confirmé à la première session (FCCC/AGBM/1995/2, par. 15).
2. Le Président de l'AGBM, M. Raúl Estrada-Oyuela, a ouvert la session à la première séance, le 30 octobre 1995. En souhaitant la bienvenue aux participants, il a noté que les récents travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) avaient confirmé les craintes qui avaient motivé l'adoption de la Convention et le fait que les changements climatiques planétaires risquaient d'avoir des conséquences graves sur les pays en développement. Il a rappelé l'importance du principe de précaution et du principe des responsabilités communes mais différenciées et a souligné que les pays développés se devaient de donner l'exemple. Vu le peu de temps et de ressources disponibles, le Président a exhorté les Parties à prendre des décisions et à aller de l'avant en ce qui concerne le processus d'analyse et d'évaluation à la session en cours. Il a fait valoir qu'à un moment ou à un autre il faudrait limiter le nombre des politiques et des mesures à analyser afin de parvenir à des résultats concrets. Le Président a également souhaité la bienvenue à deux nouvelles Parties, faisant observer que les Parties à la Convention étaient désormais au nombre de 138.
3. Le Secrétaire exécutif a souhaité la bienvenue à tous les participants. Il a indiqué qu'à sa grande satisfaction il avait été possible d'offrir une aide financière à l'ensemble des Parties admises à en bénéficier pour leur permettre de participer à la session. En ce qui concerne l'ordre du jour provisoire, le Secrétaire exécutif a fait observer que les points de l'ordre du jour avaient été formulés de façon délibérément succincte et que le Mandat de Berlin demeurerait l'élément de base dans tous les cas. Il a ensuite présenté la documentation établie pour la session. Evoquant les travaux de la session, il a noté qu'il était important de concilier le souci d'exhaustivité et la nécessité de commencer à définir un axe d'action pour l'avenir. Il a également fait observer que l'AGBM pourrait jouer un rôle beaucoup plus utile en évaluant les résultats de l'analyse technique qui pourraient lui être soumis en entreprenant elle-même ce type d'analyse.

II. QUESTIONS D'ORGANISATION

(Point 1 de l'ordre du jour)

A. Adoption de l'ordre du jour

(Point 1 a) de l'ordre du jour)

4. A la 1ère séance de l'AGBM, le 30 octobre, le Président et le Secrétaire exécutif ont expliqué la structure de l'ordre du jour provisoire et précisé sur quelles bases il avait été établi. Des déclarations ont été faites par les représentants de sept Parties, dont un a parlé au nom du Groupe des 77 et de la Chine, un autre au nom de la Communauté européenne et de ses Etats membres et un autre encore au nom de l'Alliance des petits Etats insulaires.

Le représentant d'un Etat doté du statut d'observateur a fait également une déclaration. A sa 1ère séance, le 30 octobre, l'AGBM a adopté l'ordre du jour ci-après, étant entendu que toutes les questions à traiter, y compris l'analyse et l'évaluation, seront examinées au titre des points pertinents de l'ordre du jour :

1. Questions d'organisation :
  - a) Adoption de l'ordre du jour;
  - b) Organisation des travaux de la session;
  - c) Organisation des travaux des sessions futures.
2. Election des membres du Bureau autres que le Président.
3. Renforcement des engagements prévus aux alinéas a) et b) du paragraphe 2 de l'article 4 :
  - a) Politiques et mesures;
  - b) Objectifs chiffrés de limitation et de réduction des émissions selon des échéances précises.
4. Promotion soutenue de la mise en oeuvre de l'article 4.1.
5. Caractéristiques éventuelles d'un protocole ou d'un autre instrument juridique.
6. Rapport sur les travaux de la session.

B. Organisation des travaux de la session

(Point 1 b) de l'ordre du jour)

5. A la 1ère séance de l'AGBM, le 30 octobre, le Président a rappelé que des services seraient disponibles pour tenir deux séances avec interprétation par jour, une le matin et une l'après-midi. L'AGBM a accepté d'organiser ses travaux selon le calendrier proposé à l'annexe II du document FCCC/AGBM/1995/3/Add.1.

C. Organisation des travaux des sessions futures

6. A la .. séance,

[à compléter]

D. Participation

7. Les listes des participants à la deuxième session de l'AGBM sont reproduites à l'annexe I du présent document.

8. L'AGBM s'est félicité de ce que les ressources du fonds spécial de contributions volontaires aient été suffisantes pour permettre d'offrir une aide financière aux 106 Parties admises à en bénéficier et qu'un si grand nombre d'entre elles ait été en mesure de participer à la session. L'AGBM a exprimé sa gratitude aux contributeurs et a dit qu'il espérait que l'on pourrait maintenir ce niveau élevé de participation aux sessions ultérieures.

E. Documentation

9. Les documents établis pour la deuxième session de l'AGBM sont énumérés à l'annexe II du présent document.

III. ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU AUTRES QUE LE PRESIDENT

(Point 2 de l'ordre du jour)

10. A la 1ère séance de l'AGBM, le 30 octobre, le Président a rendu compte des consultations qu'il avait eues avec les groupes régionaux pour la présentation de candidatures au Bureau de l'AGBM. Il a rappelé que la Conférence des Parties l'avait autorisé à sa première session à engager ces consultations et a indiqué qu'elles allaient se poursuivre.

11. Le Président a de nouveau rendu compte des consultations qu'il avait eues à la 3ème séance, le 31 octobre.

[à compléter]

IV. RENFORCEMENT DES ENGAGEMENTS PREVUS AUX ALINEAS a) ET b)  
DU PARAGRAPHE 2 DE L'ARTICLE 4

(Point 3 de l'ordre du jour)

A. Politiques et mesures

(Point 3 a) de l'ordre du jour)

[à compléter]

B. Objectifs chiffrés de limitation et de réduction  
des émissions selon des échéances précises

(Point 3 b) de l'ordre du jour)

[à compléter]

V. PROMOTION SOUTENUE DE LA MISE EN OEUVRE DE L'ARTICLE 4.1

(Point 4 de l'ordre du jour)

[à compléter]

VI. CARACTERISTIQUES EVENTUELLES D'UN PROTOCOLE OU  
D'UN AUTRE INSTRUMENT JURIDIQUE

(Point 5 de l'ordre du jour)

[à compléter]

VII. RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE LA DEUXIEME SESSION

(Point 6 de l'ordre du jour)

12. A la ... séance, le .. novembre, le [Président, en l'absence d'un] rapporteur [élu], a présenté la première partie du projet de rapport de la session (FCCC/AGBM/1995/L.2). L'AGBM a examiné et adopté la première partie du projet de rapport.

13. A sa ... séance, le .. novembre, l'AGBM a prié le [Rapporteur] [sous la conduite du] Président, de compléter le rapport avec le concours du secrétariat, en tenant compte des débats, des conclusions sur les points 2, 3, 4 et 5 de l'ordre du jour et de la nécessité de procéder à des modifications de forme.

14. Après avoir remercié tous les participants de leur coopération constructive, le Président a prononcé la clôture de la deuxième session de l'AGBM.

[à compléter]

## Annexe I

## LISTES DES PARTICIPANTS

1. Ont participé à la deuxième session de l'AGBM, des représentants des [nombre] Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ci-après :

[à compléter]

2. Ont également participé à la session des observateurs des Etats non parties à la Convention ci-après :

[à compléter]

3. Les bureaux et programmes de l'Organisation des Nations Unies ci-après étaient représentés :

[à compléter]

4. Les institutions spécialisées des Nations Unies et les organisations apparentées ci-après étaient représentées :

[à compléter]

5. Les organisations intergouvernementales et non gouvernementales ci-après étaient représentées :

Organisations intergouvernementales :

[à compléter]

Organisations non gouvernementales :

[à compléter]

Annexe II

DOCUMENTS ETABLIS POUR LA DEUXIEME SESSION DU GROUPE SPECIAL  
DU MANDAT DE BERLIN

Les documents établis pour la deuxième session de l'AGBM sont les suivants :

[à compléter]

-----